

<https://www.snetap-fsu.fr/2023-Rapport-d-activite-des-Enseignant-es-Chercheur-euses.html>



2023 - Rapport d'activité des Enseignant.es-Chercheur.euse

S

- Métiers - Enseignant.e du Sup - Carrières, rémunérations, conditions de travail... -

Date de mise en ligne : jeudi 29 décembre 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Rapport d'activité quadriennal au titre de 2023 des enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'agriculture

Chaque enseignant.e -chercheur.euse établit au moins tous les 4 ans et à chaque fois qu'il est candidat à une promotion, un rapport d'activité.

Calendrier :

- envoi à l'établissement au plus tard le **vendredi 10 mars 2023**

Téléchargez la [Note de service SG/SRH/SDCAR/2022-915](#)

â€” -Â» Annexe 1 : Coordonnées des destinataires

â€” -Â» Annexe 2 : Guide de rédaction du rapport d'activité de l'enseignant.e-chercheur.euse

Post-scriptum :

Pour en savoir plus : [Livret d'accueil des Enseignant.es-Chercheur.euses de l'Enseignement Supérieur Agricole 2022](#)